

Suivi de la croissance de la végétation

Bulletin de la deuxième décennie du mois de septembre 2021

N° 11-2021

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

La deuxième décennie du mois de septembre est marquée par le développement de la végétation sur l'étendue du territoire national avec des valeurs de NDVI globalement fortes à l'exception de quelques zones dans les départements de Saint Louis, Louga, Kébémér et Ranérou. Par rapport à la décennie précédente, le NDVI s'est nettement amélioré au niveau des départements de Podor, Dagana et Linguère (Figures 1a, 1b et 1c). Comparée aux valeurs du NDVI de 2020, celles de 2021 sont plus élevées particulièrement dans les départements nord, centre et est du pays par exemple à Goudiry, Bakel, Kanel, Podor, Linguère, Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Thiès et Mbour (Figures 1d, 1e et 1f).

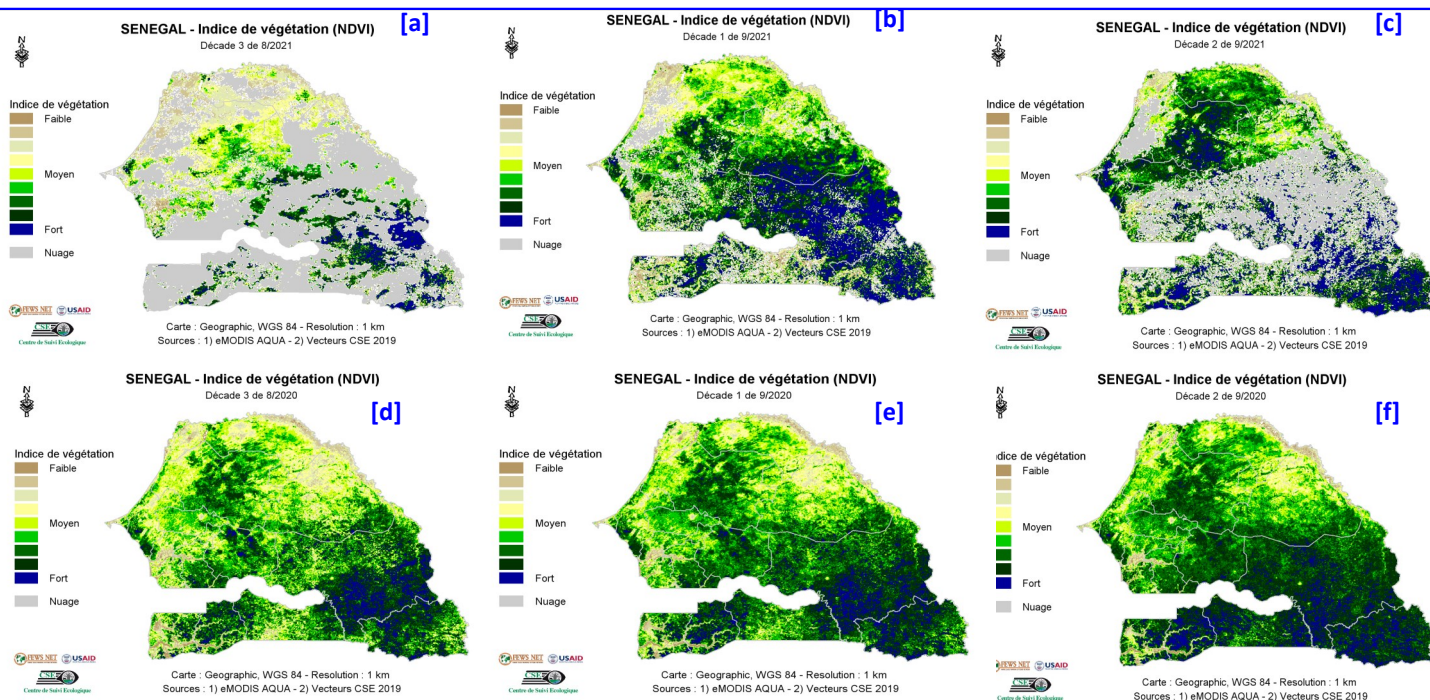


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième du mois d'août, (b) la première et (c) la deuxième décennie du mois de septembre 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

Malgré la présence des nuages, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) de la deuxième décennie du mois de septembre 2021 montre que les conditions de croissance de la végétation sont favorables sur l'ensemble du territoire national à l'exception de certaines zones au niveau des départements de Saint Louis, Louga, Kébémér et Ranérou où elles restent moyennes à défavorables (Figures 2a, 2b et 2c).

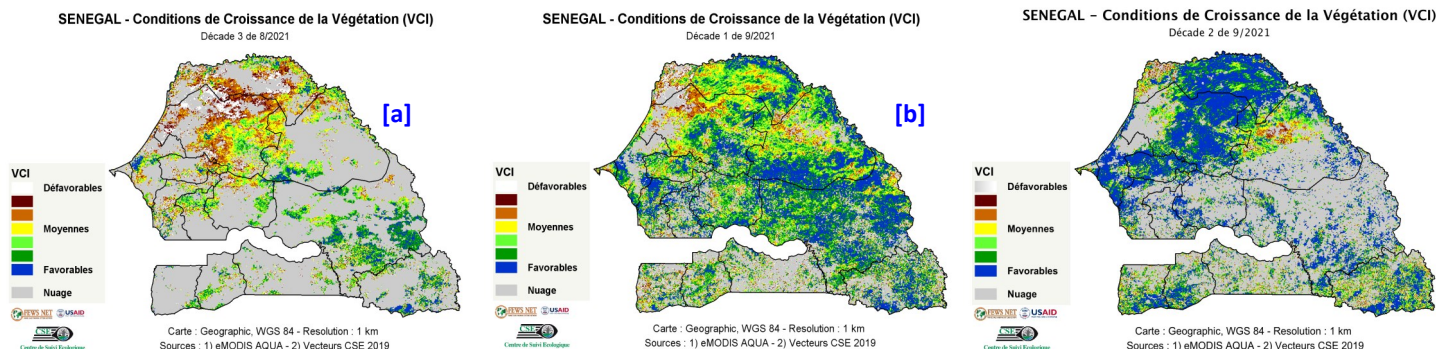


Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie du mois d'août, (b) première et (c) la deuxième décennie du mois de septembre 2021